



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
du 26 novembre 2018**

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le lundi 26 novembre 2018 à 9 h 30 à la station de production d'eau potable de la RAIM, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle étaient présents :

M. Stéphane Handfield, 1^{er} vice-président
Mmes Nathalie Bellavance, 2^e vice-présidente
Nathalie Ricard, membre
Caroline Desbiens, membre
M. Don Monahan, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière
MM. Marc-André Marchand, directeur des opérations
Louis-Philippe Buist, ing, coordonnateur génie et technologies

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil le document énuméré ci-après :

- Dépôt du formulaire - Octroi de contrat de services professionnels supérieurs à 15 000 \$ et inférieurs à 25 000 \$

RÉSOL. : 126-11-2018 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Don Monahan

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 127-11-2018 (Nomination de la présidente et de la secrétaire d'élections)

IL EST PROPOSÉ PAR: Yan Maisonneuve
APPUYÉ PAR: Stéphane Handfield

QUE madame Chantal Marceau soit nommée présidente d'élections.

QUE madame Christiane Lambert soit nommée secrétaire d'élections.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOL. : 128-11-2018 (Élection du président de la RAIM)

IL EST PROPOSÉ PAR : Don Monahan
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE monsieur Yan Maisonneuve soit nommé président de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins pour un terme de 12 mois, soit jusqu'à l'assemblée ordinaire de novembre 2019.

D'AUTORISER le président à signer pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins les chèques et les documents bancaires,

QUE les chèques et autres effets bancaires comportent deux signatures dont celle de la secrétaire-trésorière ou de l'assistante secrétaire-trésorière, lorsque la secrétaire-trésorière est absente ou dans l'impossibilité de le faire.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 129-11-2018 (Élection du premier vice-président)

IL EST PROPOSÉ PAR : Yan Maisonneuve
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE monsieur Stéphane Handfield soit nommé premier vice-président de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins pour un terme de 12 mois, soit jusqu'à l'assemblée ordinaire de novembre 2019.

D'AUTORISER le premier vice-président, à signer pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins les chèques et les documents bancaires lorsque le président est absent ou est dans l'impossibilité de le faire.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 130-11-2018 (Élection de la deuxième vice-présidente)

IL EST PROPOSÉ PAR : Caroline Desbiens
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE madame Nathalie Bellavance soit nommée deuxième vice-présidente de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins pour un terme de 12 mois, soit jusqu'à l'assemblée ordinaire de novembre 2019.

D'AUTORISER la deuxième présidente à signer pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins les chèques et les documents bancaires lorsque le président et le premier vice-président sont absents ou est dans l'impossibilité de le faire.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOL. : 131-11-2018 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Stéphane Handfield

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Nomination du (de la) président (e) et du (de la) secrétaire d'élections;
3. Élection du (de la) président (e) de la RAIM;
4. Élection du (de la) premier (ère) vice-président (e);
5. Élection du (de la) deuxième vice-président (e);
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 octobre 2018;
8. Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration;
9. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} octobre au 31 octobre 2018;
10. Adoption de soumission RAIM-2018-004 – Services de nettoyage par camion vacuum;
11. Adoption de soumission RAIM-2018-005 – Acquisition de pièces de remplacement pour réacteurs UV Wedeco BX1800 et BX3200;
12. Renouvellement assurances générales pour la période 2018-2019;
13. Autorisation de signature - Lettre d'entente 2018-03 – Abolition de poste / création de poste;
14. Autorisation de signature – Lettre d'entente 2018-04 – Description de fonctions technicien automatisation et contrôle;
15. Imposition d'une mesure disciplinaire;
16. Remerciements à M. Simon Paquin et mot de bienvenue à Mme Caroline Desbiens;
17. Autorisation d'une demande de stage à la station de production d'eau potable – Hamid Guemmah;
18. Avis de motion et présentation du projet de règlement no 38 – Règlement d'emprunt décrétant des travaux de mise aux normes des systèmes de dosage d'alun et d'hypochlorite de sodium de l'usine de filtration de la RAIM;
19. Affaires nouvelles;



**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins**

20. Correspondances :

- Ville de Terrebonne – Résolution 487-10-2018 – Nomination de Caroline Desbiens au sein du conseil d'administration de la RAIM et de Simon Paquin à titre de substitut - Modification de la résolution 332-07-2018;
- GardaWorld – Acquisition du Groupe Conseil VCS;

21. Période de questions;

22. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 132-11-2018 (Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 octobre 2018)

IL EST PROPOSÉ PAR: Caroline Desbiens
APPUYÉ PAR: Don Monahan

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 octobre 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 133-11-2018 (Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR: Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR: Nathalie Bellavance

QUE les listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 99 442,36 \$ et de 345 049,28 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 134-11-2018 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} octobre au 31 octobre 2018)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Don Monahan

QUE la liste de paiements électroniques pour la période du 1^{er} octobre au 31 octobre 2018 au montant de 185 372,90 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**RÉSOL. : 135-11-2018 (Adoption de soumission RAIM-2018-004 –
Services de nettoyage par camion vacuum)**

ATTENDU QUE la RAIM a demandé des soumissions publiques par l'appel d'offres RAIM-2018-004 pour les services de nettoyage par camion vacuum;

ATTENDU QUE la durée du contrat est de 18 mois à compter de la date de la résolution du conseil d'administration de la RAIM ou à l'atteinte du montant total adjugé selon la première éventualité;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 31 octobre 2018;

ATTENDU QUE cinq (5) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 20 novembre 2018 soit :

Nom des soumissionnaires	Prix taxes incluses
Beauregard Environnement Ltée	46 640,76 \$
ABC Environnement inc.	53 313,91 \$
Tech Vac Environnement inc.	68 720,56 \$
Groupe Sanyvan inc.	70 801,61 \$
9363-9888 Québec inc. (Sanivac)	103 190,06 \$

ATTENDU le rapport daté du 20 novembre 2018 de madame Nathalie Savard, chef du service de l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux est de 46 564,88 \$ (taxes incluses),

ATTENDU QUE le nom de l'entreprise Beauregard Environnement Ltée n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 26 novembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR: Don Monahan

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte la soumission de Beauregard Environnement Ltée datée du 20 novembre 2018, pour les services de nettoyage par camion vacuum pour un montant de 40 566 \$ taxes en sus.

ADOPTÉ

**RÉSOL. : 136-11-2018 (Adoption de soumission RAIM-2018-005 –
Acquisition de pièces de remplacement pour réacteurs UV Wedeco
BX1800 et BX3200)**

ATTENDU QUE la RAIM a demandé des soumissions publiques par l'appel d'offres RAIM-2018-005 pour l'acquisition de pièces de remplacement pour réacteurs UV Wedeco BX1800 et BX3200;

ATTENDU QUE la durée du contrat est d'un (1) an à compter de la date de la résolution du conseil d'administration de la RAIM ou à l'atteinte du montant total adjugé selon la première éventualité;



**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins**

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 31 octobre 2018;

ATTENDU QU'une (1) soumission a été reçue et ouverte publiquement le 20 novembre 2018 soit :

Nom du soumissionnaire	Prix taxes incluses
Société Xylem Canada	53 525,46 \$

ATTENDU le rapport daté du 21 novembre 2018 de madame Nathalie Savard, chef du service de l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances;

ATTENDU QUE l'estimation pour l'acquisition de ces pièces est de 58 177,35 \$ (taxes incluses),

ATTENDU QUE le nom de la Société Xylem Canada n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 26 novembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Stéphane Handfield

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte la soumission de la Société Xylem Canada datée du 20 novembre 2018, pour l'acquisition de pièces de remplacement pour réacteurs UV Wedeco BX1800 et BX3200 pour un montant de 46 554 \$ taxes en sus.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 137-11-2018 (Renouvellement assurances générales pour la période 2018-2019)

ATTENDU QUE suite à l'appel d'offres RAIM-2015-005 et par la résolution 187-11-2015, la RAIM a confié le portefeuille de ses assurances pour la période du 31 décembre 2015 au 31 décembre 2016 à la firme de courtage BFL Canada risques et assurances inc.;

ATTENDU l'article 573.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*, L.R.Q.c.C.19, lequel permet qu'un contrat d'assurance soit reconduit jusqu'à concurrence d'une période totale de cinq (5) ans, et ce, sans demande de soumission;

ATTENDU QUE la Régie a mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'accompagner dans le processus de renouvellement du programme d'assurances de dommages;

ATTENDU QUE la proposition de la firme de courtage BFL Canada risques et assurances inc. n'a pas été déposée sur la base des mêmes valeurs que celles de l'année dernière soit la diminution d'un véhicule assuré et l'augmentation de la valeur assurable de 3 067 643 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR: Caroline Desbiens
APPUYÉ PAR: Don Monahan



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

QUE soit autorisée la reconduction, pour la période du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019, du portefeuille d'assurances que détient la RAIM, le tout en conformité avec la proposition de la firme de courtage BFL Canada risques et assurances Inc., au montant de 139 336 \$ taxes applicables en sus. Le rapport d'analyse et recommandation de monsieur Simon Julien, premier directeur principal et responsable du Service de gestion des risques et assurances de dommages de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 138-11-2018 (Autorisation de signature - Lettre d'entente 2018-03 – Abolition de poste / création de poste)

ATTENDU la lettre d'entente 2015-01 concernant la vacance du poste de technicien-opérateur depuis le 26 mai 2015;

ATTENDU l'analyse et les besoins opérationnels de la RAIM;

ATTENDU QUE les discussions entre les parties ont mené à une entente;

ATTENDU la lettre d'entente 2018-03 relativement à l'abolition du poste de technicien-opérateur vacant et la création d'un poste additionnel d'opérateur d'usine de jour;

IL EST PROPOSÉ PAR: Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration, autorise la signature, suite à la recommandation du comité de relations de travail patronal, la lettre d'entente portant le numéro 2018-03 intervenue avec le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 4361;

La lettre d'entente portant le numéro 2018-03 est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins la lettre d'entente portant le numéro 2018-03.

En l'absence du président de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, un des deux vice-présidents est autorisé à signer ces documents;

En l'absence de la secrétaire-trésorière de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins que l'assistante secrétaire-trésorière soit autorisée à signer ces documents.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**RÉSOL. : 139-11-2018 (Autorisation de signature – Lettre d'entente
2018-04 – Description de fonctions technicien automatisation et
contrôle)**

ATTENDU la lettre d'entente 2018-01 relativement à la mise à jour
des descriptions de fonctions;

ATTENDU la volonté des parties d'apporter des modifications à la
description de fonctions du technicien automatisation et contrôle;

ATTENDU QUE les discussions entre les parties ont mené à une
entente;

ATTENDU la lettre d'entente 2018-04 concernant la mise à jour de
la description de fonctions du technicien automatisation et contrôle;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR: Don Monahan

QUE le conseil d'administration, autorise la signature, suite à la
recommandation du comité de relations de travail patronal, la lettre
d'entente portant le numéro 2018-04 intervenue avec le Syndicat
canadien de la fonction publique section locale 4361;

La lettre d'entente portant le numéro 2018-04 est jointe à la
présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient autorisés à
signer pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins
la lettre d'entente portant le numéro 2018-04.

En l'absence du président de la Régie d'aqueduc intermunicipale
des Moulins, un des deux vice-présidents est autorisé à signer ces
documents;

En l'absence de la secrétaire-trésorière de la Régie d'aqueduc
intermunicipale des Moulins que l'assistante secrétaire-trésorière soit
autorisée à signer ces documents.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 140-11-2018 (Imposition d'une mesure disciplinaire)

ATTENDU la recommandation de la directrice générale et
secrétaire-trésorière de la RAIM relativement à l'imposition d'un (1) jour de
suspension sans solde dans le dossier numéro RAIM-2018019.01, et ce,
à titre de mesure disciplinaire;

ATTENDU QUE la RAIM s'est fait accompagnée par la Direction
des ressources humaines de la Ville de Terrebonne;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR: Stéphane Handfield

QUE le conseil d'administration de la RAIM autorise l'imposition
d'un (1) jour de suspension sans solde dans le dossier numéro RAIM-
2018019.01 à être déterminée par la direction de la RAIM.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**RÉSOL. : 141-11-2018 (Remerciements à M. Simon Paquin et mot
de bienvenue à Mme Caroline Desbiens)**

ATTENDU la réception de la résolution 487-10-2018 de la Ville de Terrebonne, datée du 9 octobre 2018, nommant Mme Caroline Desbiens pour siéger au conseil d'administration de la RAIM en remplacement de M. Simon Paquin;

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins remercie M. Simon Paquin pour le travail accompli et souhaite la bienvenue à sa remplaçante, Mme Caroline Desbiens.

ADOPTÉ

**RÉSOL. : 142-11-2018 (Autorisation d'une demande de stage à la
station de production d'eau potable – Hamid Guemmah)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Don Monahan
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

D'AUTORISER monsieur Hamid Guemmah, étudiant au programme de formation *Conduite de procédés de traitement de l'eau* au Centre de formation Paul-Gérin-Lajoie, à faire un stage non-rémunéré à la station de production d'eau potable de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins du 4 au 15 février 2019 conditionnellement aux résultats de l'enquête de sécurité.

ADOPTÉ

**RÉSOL. : 143-11-2018 (Avis de motion et présentation du projet de
règlement no 38 – Règlement d'emprunt décrétant des travaux de
mise aux normes des systèmes de dosage d'alun et d'hypochlorite
de sodium de l'usine de filtration de la RAIM)**

Madame Caroline Desbiens donne avis de motion, dépose et présente, pour adoption à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, le projet de règlement 38 décrétant des travaux de mise aux normes des systèmes de dosage d'alun et d'hypochlorite de sodium de l'usine de filtration de la RAIM et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 1 242 000 \$.

Copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 144-11-2018 (Correspondances)

IL EST PROPOSÉ PAR : Don Monahan
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tel que présentées.

ADOPTÉ



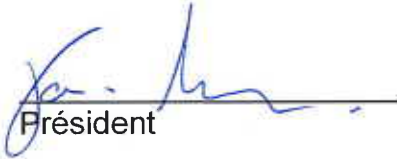
Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOL. : 145-11-2018 (Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ


Président


Secrétaire-trésorière